

Programme de formation ATEX 1 Mécanique INERIS - INTER

V2 du 11/05/2023

Objectifs:

Identifier les zones à risque d'explosions classées ATEX Connaître le matériel ATEX et son marquage afin d'appliquer les bonnes règles de sécurité spécifiques en ATEX dans le cadre de travaux d'installation ou de maintenance sur les équipements.

Public et prérequis :

Public : Agent d'exécution, intervenant directement sur des équipements non électriques (mécaniques) soumis à la réglementation ATEX. Prérequis : Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

Durée et effectifs :

Durée: 7 heures.

Effectif maximum: 10 stagiaires.

Modalités et délais d'accès :

Inscriptions en ligne, par mail ou par téléphone au minimum 48h avant le démarrage de la formation

Programme

Généralités : Définition d'une ATEX et mécanisme d'une explosion. Effets et conséquences d'une explosion. Industries et situations de travail concernées par l'ATEX

Réglementation:

Principales exigences liées aux entreprises.

Classification, signalisation des zones...

Principales exigences liées aux matériels.

Les règles concernant les installations mécaniques en zone ATEX :

Application à la conception, à la réalisation et à la maintenance.

Les différents modes de protection mécaniques normalisés.

Les marquages et les différents types de certificats.

Les règles d'intervention en ATEX.

Les procédures et mesures d'organisation du travail en zones ATEX :

Le Plan de Prévention

Les autorisations de travail

Les permis de feu

L'outillage et le matériel utilisable



Programme de formation ATEX 1 Mécanique INERIS - INTER

V2 du 11/05/2023

Qualification des intervenants :

Formateur certifié INERIS Niveau 3.1

Moyens pédagogiques et techniques :

Vidéo projection, Exposé et échanges d'expériences. Document de synthèse remis à chaque stagiaire.

Évaluation des acquis par Questionnaire d'évaluation des connaissances.

Modalités d'évaluation des acquis :

Questionnaire d'évaluation des connaissances INERIS

Sanction visée :

Certificat Ism-ATEX niveau 1 M délivré par l'INERIS

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

locaux accessibles PMRPour toutes personnes en situation de Handicap un référent est à votre disposition pour échanger sur votre projet et répondre à vos besoins